

# SALARIÉ-ES DES TPE, TPA OU DU PARTICULIER EMPLOYEUR

**EN DÉCEMBRE 2016, ÉLISONS DES REPRÉSENTANT-ES SOLIDAIRES !**

**VOTONS**

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Salarié-es des très petites entreprises (TPE), de très petites associations ou du particulier employeur, du 28 novembre au 12 décembre 2016, nous voterons sur internet ou par correspondance pour choisir le syndicat qui nous représente le mieux. Dans chaque région, nous élirons 10 représentant-es syndicaux issus eux-aussi de TPE.

Ils/elles siègeront en nombre égal aux représentants des employeurs dans des Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles (CPRI).

Ces CPRI, nos délégué-es les feront vivre. Leur rôle : nous donner des informations, des conseils utiles sur nos droits. Ils pourront proposer une médiation en cas de conflit, faire des propositions en matière d'activités sociales et culturelles.

Pour Solidaires, il faut aller plus loin, leur donner accès aux lieux de travail. Trop souvent, nos employeurs nous privent de droits, profitent de notre proximité humaine pour nous amener à faire des heures supplémentaires non payées (exemple dans les

associations citoyennes), entravent la mise en place de délégué-es du personnel en divisant les entreprises (exemple distribution alimentaire) ou en utilisant des franchises (restauration rapide et les services à la personne). Avec Solidaires nous luttons contre ces manœuvres !

**Ces élections permettront aussi de renouveler nos conseiller-es prud'hommes !**



# Solidaires

Union syndicale

**L'Union syndicale Solidaires :  
notre syndicat, partout en France !  
Nous rassemblons plus de 100 000  
membres. Nos syndicats  
Sud ASSO SNJ Solidaires  
couvrent tous les secteurs  
professionnels, tous les  
départements et rassemblent les  
salarié-es quels que soient leur  
statut ou la taille de leur entreprise.**

## L'UNITÉ D'ACTION SYNDICALE, C'EST L'EFFICACITÉ !

Il existe plusieurs syndicats. C'est normal, c'est la démocratie ! Chacun-e peut ainsi contribuer au développement du syndicat dont il se sent le plus proche. Les revendications, les luttes collectives menées, la défense individuelle des salarié-es, les valeurs défendues permettent ce choix. Pour Solidaires, la diversité d'opinion est une richesse qui sert l'intérêt collectif. Dans nos secteurs plus qu'ailleurs, beaucoup d'employeurs nient nos droits. Tous refusent qu'ils soient identiques à ceux de tous les salarié-es ! Les syndicats doivent s'unir pour être plus forts et imposer des avancées sociales.

## NOUS SOMMES 5 MILLIONS, C'EST UNE FORCE !

Dans nos secteurs, les employeurs veulent nous maintenir isolé-es : l'absence d'instance représentative du personnel, l'isolement ou encore la proximité avec l'employeur ne doit pas être un frein à l'exercice de nos droits. Les syndicats ne peuvent pas jouer le même rôle que dans les autres entreprises. Pourtant, nous sommes environ 5 millions en France à travailler dans des entreprises ou associations de moins de 11 personnes ou être salarié-es du particulier employeur et des services à la personne. Social, commerce, industrie, bâtiment, hôtellerie, restauration, employé-es de maison, santé, journalisme, associations... nous participons à la vie économique du pays. Nous exigeons le respect de nos droits !

## ENSEMBLE, POUR NOS DROITS !

Solidaires est un syndicat proche des travailleurs/ses. Nous y avons toute notre place. Dans le syndicat, nous retrouvons des collègues du même secteur professionnel mais aussi d'entreprises différentes, d'autres branches professionnelles mais de la même ville... Ensemble, nous pouvons exiger le respect de nos droits et en gagner de nouveaux !

## NE PAS PERDRE SA VIE À LA GAGNER !

Partout, nous sommes confronté-e-s à des organisations du travail de plus en plus violentes et à des employeurs qui nient ou banalisent les dégâts humains engendrés, quand ils ne les mettent pas dans la balance du chantage à l'emploi. Produits toxiques, travaux dangereux, travail de nuit, accélération des rythmes, etc. Solidaires lutte au quotidien pour empêcher la casse, améliorer les conditions de travail, gagner de nouveaux droits et construire des outils collectifs de luttes.

## SOLIDAIRES, C'EST NOTRE OUTIL !

Dans nos secteurs où le droit syndical est quasi inexistant, l'outil syndical interprofessionnel est un appui. Solidaires avec ses permanences juridiques, ses conseiller-es du salarié-e, ses défenseurs prud'homaux nous permet d'être assisté-es face aux patrons et d'être défendu-es.



### EXEMPLES D'OUTILS SOLIDAIRES

- [www.solidaires.org/-Connaitre-vos-droits-](http://www.solidaires.org/-Connaitre-vos-droits-)
- > Les Unions départementales
- [www.solidaires.org/-Les-Solidaires-locaux-](http://www.solidaires.org/-Les-Solidaires-locaux-)
- > Connaitre ses droits, les faire respecter



## LES TPE, LES TRÈS PETITES ASSOCIATIONS, LES PARTICULIERS : DES EMPLOYEURS PAS COMME LES AUTRES ?

L'ambiance et les rapports humains sont souvent différents des grandes entreprises. Il peut paraître plus compliqué de faire valoir ses droits dans un contexte où la proximité avec l'employeur est plus grande, les enjeux affectifs plus importants et la hiérarchie pas toujours assumée. Le revers est que trop d'employeurs en profitent pour nous exploiter plus ! Pour Solidaires, c'est inacceptable. Solidaires exige que nous ayons les mêmes droits que tous les salarié-es.

## POUR SOLIDAIRES, L'ÉGALITÉ FEMME/HOMME EST UNE PRIORITÉ

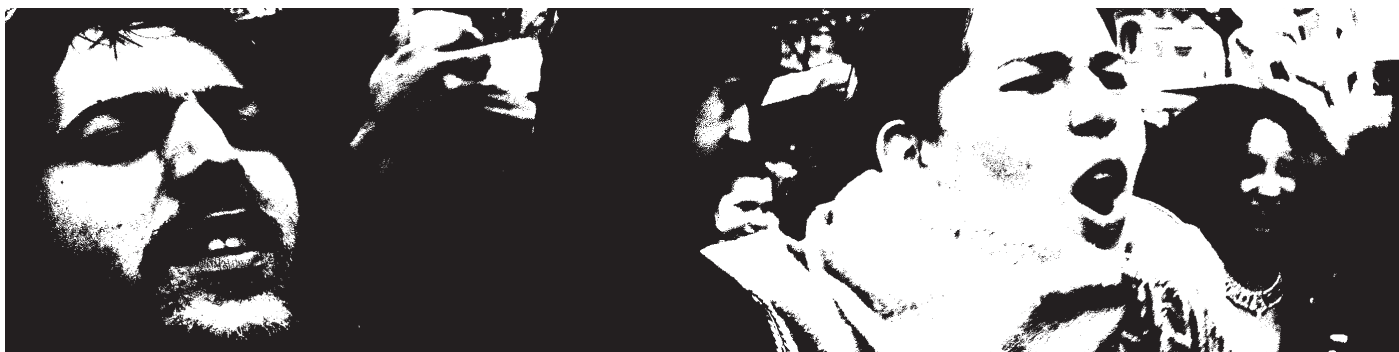
Les femmes sont souvent cantonnées à des tâches mal payées et ont des salaires inférieurs à ceux des hommes (-24 % en moyenne). De plus, elles subissent le temps partiel ce qui complique leur vie et celles de leurs familles. Dans un pays où un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté, Solidaires se bat au quotidien pour des salaires décents pour tous et toutes et l'égalité salariale pour les femmes. Les femmes sont plus nombreuses dans les TPE, où il y a moins d'implantation syndicale, et ont donc moins de possibilité de négocier et de se mobiliser.

## FAIRE RESPECTER NOS DROITS ! EN GAGNER D'AUTRES !

Solidaires exige :

- Salaire minimum à 1 700 euros nets pour un temps plein.
- Travail du dimanche et de nuit mieux compensés, en temps et financièrement, ils doivent demeurer l'exception.
- Treizième mois généralisé.
- Stop à la précarité : CDD, intérim, sous-traitance, temps partiel imposé et généralisé...
- Statut du salarié-e qui garantisse à chacun-e la poursuite des droits tout au long de la vie.
- Création de délégué-es dans nos secteurs d'activité, pouvant intervenir sur nos lieux de travail.
- Respect de la législation dans notre secteur par le renforcement des effectifs et des moyens de l'inspection du travail.
- Autorisations d'absence prises sur le temps de travail et payées, pour consulter l'inspection du travail et le syndicat.





Union  
syndicale  
**Solidaires**

## SOLIDAIRES, C'EST QUI ? C'EST QUOI ?

Solidaires est une union interprofessionnelle qui couvre l'ensemble des secteurs professionnels et, grâce à ses Unions locales, tous les départements. Elle rassemble à ce jour cinquante cinq organisations syndicales aux histoires assez différentes. Elles appartiennent à des secteurs professionnels très divers, du secteur public comme du secteur privé qu'il soit marchand ou non : banques et finances, chimie, collectivités territoriales, commerce, culture, éducation, énergie, formation, industrie, bâtiment, journalisme, secteur associatif, métallurgie, nettoyage, services postaux, télécommunications, prévention et sécurité, protection sociale, recherche, santé, services, transports... ainsi que chez les étudiant-es et le retraité-es. Notre force est de proposer une entraide entre nos organisations, de préserver leur autonomie, de ne pas les déposséder de leurs positions, d'éviter les dérives bureaucratiques.

A Solidaires, nous ne voulons pas de superstructures éloignées des réalités des adhérent-es. Pour cela nous avons inventé une autre manière de fonctionner en privilégiant le consensus, en recherchant ce qui unit plutôt que ce qui divise.

Solidaires veut être un contre-pouvoir et propose un syndicalisme qui lie défense quotidienne des salarié-es et transformation de la société.

- **Un syndicalisme de lutte pour la construction d'un rapport de forces contre les politiques patronales et gouvernementales qui vont à l'encontre des intérêts des salarié-es.**
- **Un syndicalisme de lutte pour des projets alternatifs favorables aux salarié-es quels que soient leur statut ou la taille de leur entreprise, aux chômeurs-euses, aux précaires, aux retraité-es et aux sans-droits.**
- **Un syndicalisme qui agit contre toutes les discriminations, qu'elles soient liées au sexe, à l'orientation sexuelle, à la couleur de peau, à l'origine ou à la religion.**

Aujourd'hui, il faut imposer d'autres choix économiques et sociaux. Pour Solidaires, défendre efficacement les travailleurs-euses, c'est être capable d'agir sur l'ensemble des facteurs qui déterminent leurs conditions d'existence.

Agir localement contre les décisions patronales ou gouvernementales ne peut suffire si, dans le même temps on ne s'attaque pas aux causes premières à l'origine de ces décisions. Solidaires cherche à développer un syndicalisme au niveau professionnel comme au niveau interprofessionnel, permettant aux salarié-es de mieux faire le lien entre ce qu'ils vivent sur leur lieu de travail et une mondialisation libérale et financière en marche d'un bout à l'autre de la planète.

**SALARIÉ-ES DES TPE, TPA OU DU PARTICULIER EMPLOYEUR  
DU 28 NOVEMBRE AU 12 DÉCEMBRE 2016, ÉLISONS DES REPRÉSENTANT-ES SOLIDAIRES !**

**Plus d'informations sur : [election-tpe-solidaires.fr](http://election-tpe-solidaires.fr)**